



# L'Echo de Jarnac

## L'Echo de Jarnac

### Sommaire N° 19

|  |   |
|--|---|
| <b>Le Dossier</b>                                | 2 |
| • Halte aux incivilités                          |   |
| <b>Actualités de la Ville</b>                    | 3 |
| • L'eau potable à Jarnac                         |   |
| • La nouvelle navette est arrivée                |   |
| • Les jardins familiaux                          |   |
| • Présentation des nouveaux agents               |   |
| <b>Actualités de la Ville</b>                    | 4 |
| • Un jarnacais illustre : Jean Comandon          |   |
| • Rappel sur les zones de stationnement          |   |
| • Déclaration obligatoire des forages et puits   |   |
| • Gardez vos chiens !                            |   |
| <b>Actualités des Associations</b>               | 5 |
| • Les Mouettes Rieuses                           |   |
| • Bien Vivre à Jarnac                            |   |
| • Le club du 3ème Age                            |   |
| • La soirée de Jarnac Sports                     |   |
| <b>Ça s'est passé à Jarnac</b>                   | 6 |
| • Concert de Cognac Blues Passions               |   |
| • Soirée Guinguette                              |   |
| • Le concours d'élégance de voitures anciennes   |   |
| • Repas de Quartier                              |   |
| • Le coup de Jarnac illustré                     |   |
| • Le Forum des Associations                      |   |
| • L'accueil des nouveaux arrivants               |   |
| <b>Infos Commune</b>                             | 7 |
| • Prévention sur la qualité de l'air             |   |
| • Inscriptions sur les listes électorales        |   |
| <b>Animations Culturelles</b>                    | 8 |
| • Festival Piano en Valois                       |   |
| • Exposition du collectif « La Palette Ouverte » |   |
| • Festival Ciné-Jeunes                           |   |
| • Dimanche à 15H                                 |   |

## Édito

### AVANCÉE DANS NOS PROJETS

Chères Jarnacaises, chers Jarnacais,

Avec l'automne, arrive le temps d'élaborer le budget.

Notre défi, tant au niveau de l'État que des collectivités locales, est bien de trouver un juste équilibre entre l'effort fiscal demandé pour rééquilibrer les comptes de la Nation, et le financement de nos activités ainsi que la mise en place de nos projets.

Je tiens à souligner, à l'échelle de notre ville, notre volonté et notre détermination de poursuivre nos engagements, synonymes de développement et de qualité de vie.

Les trottoirs et la voirie le long de la place Charles de Gaulle ont été remis à neuf. La rue Guillé va suivre. La recherche permanente des fuites concernant l'eau et l'assainissement se poursuit et c'est avec une grande satisfaction, je dois dire, que nous avons maintenant, un rendement sur notre réseau qui dépasse légèrement 80 %. Autrement dit 80 % des eaux pompées aux sources de la Touche sont distribuées chez l'ensemble des usagers.

L'étude pour la mise en place des ronds points afin de remplacer nos feux tricolores continue. Nous attendons les permis de démolir avec impatience.

Les grands projets structurant de notre ville sont également en bonne voie, à savoir : l'agrandissement du Collège Jean Lartaut par le Conseil Général, la construction d'une nouvelle caserne des pompiers couplée à des plateaux techniques de formation sur la zone de Souillac avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours, la poursuite et la rénovation de la Résidence Médico-Sociale qui arrive dans sa 3<sup>ème</sup> et dernière phase.

Les projets de reconstruction du marché couvert de Jarnac sur le même site, et la rénovation du camping de l'Ile Madame, portés par la Communauté de Communes de Jarnac, sont également en cours.

L'Office de Tourisme va s'installer très prochainement dans le bâtiment de la Communauté de Communes de Jarnac au rez-de-chaussée.

Comme vous le voyez, nous espérons encore et toujours répondre aux besoins de tous, mais également dynamiser notre territoire.

Très bonne lecture.



**Jérôme ROYER**  
Maire de Jarnac,

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 9 H/12 H - 14 H/17 H

Mardi 9 H/12 H - 14 H/17 H

Mercredi 9 H/12 H - 14 H/17 H

Jeudi 9 H/12 H

Vendredi 9 H/12 H - 14 H/17 H

Samedi 9 H/12 H

Bulletin Municipal de Jarnac N° 19 • Mairie de Jarnac, Hôtel de Ville, 16200 Jarnac  
 Directeur de la Publication : Jérôme ROYER • Conception, rédaction : Mairie de Jarnac  
 Impression : Atelier Graphique du Cognacais • Tirage: 2 600 exemplaires • Imprimé sur papier PEFC • Ne pas jeter sur la voie publique



## HALTE AUX INCIVILITES

**Petit rappel des règles du bien-vivre ensemble pour une cité propre et agréable.**

**Le nettoyage des déchets sur la voie publique coûte cher à la collectivité !**

A Jarnac, la ville n'est pas épargnée et elle compte bien livrer bataille aux pollutions en tout genre qui souillent les rues, les places et les jardins publics. Le message est simple : on ne doit rien abandonner et encore moins jeter par terre : pas plus un papier qu'un chewing-gum.

**Bien vivre ensemble, c'est l'affaire de tous car la ville est un espace commun à préserver.** Même si la commune est équipée de matériels divers et variés (aspirateur glouton, nettoyeur haute-pressure, containers de recyclage, poubelles et autres toutounettes...) pour le nettoyage des rues, il n'en reste pas moins que la réelle efficacité pour en finir avec ces problèmes dépend du comportement des habitants : **Jarnacais, Jarnacaises, mobilisez-vous !** Voici quelques rappels essentiels :

### LES ANIMAUX



L'accès des aires de jeux et des bacs à sable est interdit aux animaux.

Les propriétaires d'animaux sont responsables des déjections produites par ces derniers. Il incombe aux personnes accompagnées d'un chien de se munir sur soi de tout moyen approprié pour ramasser immédiatement les déjections. Toutes ces souillures devront être déposées dans une poubelle et non sur la voie publique.

### LES TROTTOIRS

Dans les voies livrées à la circulation publique, les propriétaires et occupants des immeubles riverains sont tenus de maintenir ou de faire maintenir en bon état de propreté les trottoirs sur toute leur largeur, au droit de leur façade ou clôture ; s'il n'existe pas de trottoir, un espace de 1,50m de largeur, au droit de leur façade ou clôture.

Le nettoyage incombant aux riverains concerne le balayage, le désherbage, le démoussage, le ramassage des feuilles mortes à l'automne ainsi que le déneigement des trottoirs.

Les saletés et les déchets collectés doivent être ramassés et traités avec les déchets ménagers ou déchets verts. Il est interdit de pousser les produits de ce balayage dans les bouches d'égout ou avaloirs.



### LES ORDURES MÉNAGÈRES ET LE TRI SÉLECTIF



Afin d'augmenter la valorisation de nos déchets et de limiter la quantité des déchets ultimes, il convient que chacun trie correctement ses déchets.

Il est interdit de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet sans respecter les jours et heures de collectes prévus par la commune.

Les usagers devront déposer devant leurs immeubles, les ordures ménagères dans des sacs fermés résistants (ou des containers) et les déchets recyclables (tri sélectif) dans des sacs jaunes transparents.

**La commune est divisée en deux secteurs :**

**JARNAC OUEST :** à partir de 19h, la veille du jour de ramassage (mardi et vendredi)

**JARNAC EST :** à partir de 19h, la veille du jour de ramassage (lundi et jeudi)

**JARNAC EST + OUEST :** à partir de 19h, la veille du jour du ramassage (le mardi) pour le tri sélectif uniquement (sacs jaunes)

Tout sac d'ordures ne respectant pas ces consignes ne sera pas collecté et devra être récupéré par son propriétaire. En aucun cas les ordures ne devront rester sur la voie publique en dehors de ces jours et horaires.

En cas de jours fériés, le calendrier de report adressé par la société CALITOM devra être respecté.

Pour les autres déchets, une déchetterie est à votre disposition à Jarnac (Zone artisanale de Souillac) car **le brûlage de tout déchet est strictement interdit.**

**LES TRAVAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC** (chantiers, dépôts et encombrements divers)

L'encombrement, le stationnement, le dépôt ou l'abandon sur le domaine public de tout objet, épave, outil, engin divers de chantier ou agricole, matériau, véhicule hippomobile, de nuit comme de jour sans autorisation municipale est interdit.



Qu'ils soient professionnels ou particuliers, les usagers doivent veiller à ce que les voies et espaces publics ne soient pas souillés par le transport de certains déchets, liquides, matériaux, eaux et autres matières usées, résidus de travaux, gravats, etc.

Tout chantier dont l'emprise s'étend sur le domaine public (travaux divers, livraison, déménagement, emménagement) sont soumis à autorisation précisant les obligations des intervenants. Ces autorisations doivent être demandées 8 jours avant (au plus tard) à la Mairie.

La Mairie est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous remettre des sacs jaunes (Calitom fait une distribution une fois par an en porte-à-porte). La Police municipale veille au respect des règles, fait acte de pédagogie et, le cas échéant, verbalise les contrevenants.

## L'Eau potable à Jarnac

Comme chaque année, le Conseil Municipal a approuvé le rapport sur le Prix et la Qualité de l'Eau Potable.

Il ressort de ce rapport une baisse notable de la consommation d'eau par les ménages. Ainsi, alors que le nombre de foyers desservis est en augmentation, le volume global d'eau distribuée a baissé de 8% en un an. Il y a 10 ans, un foyer consommait en moyenne 122 m<sup>3</sup> par an. En 2011, la consommation moyenne est de 92 m<sup>3</sup> pour l'année. Cette baisse peut s'expliquer par les efforts de chacun en matière de récupération des eaux de pluie pour les usages non domestiques comme l'arrosage des jardins. Notons également que les appareils électroménagers (lave-linge et

lave-vaisselle) sont de plus en plus économes en eau.

Parallèlement, le rendement du réseau d'eau potable est en très large augmentation. Le rendement, calculé en pourcentage, est l'indicateur permettant de constater l'état de santé du réseau de distribution puisqu'il est lié à la résorption des fuites présentes sur les canalisations. Plus ce pourcentage est élevé, moins le réseau connaît de perte par fuites d'eau. Ainsi, en 10 ans, le réseau d'eau potable de Jarnac est passé d'un rendement de 50 % à un rendement de 80 %. Cela représente un travail considérable de la Commune et de son gestionnaire AGUR, pour traquer toutes les fuites d'eau sur un réseau de 46 kms.

## La nouvelle Navette est arrivée

Pour la 4<sup>ème</sup> fois, la convention pour le minibus entre la Mairie et la Société Visiocom, a été renouvelée. Avec pour les 3 prochaines années, **18 partenaires** que nous remercions ici très chaleureusement. Sans eux, cette navette ne pourrait exister et quand on sait tous les avantages qu'elle apporte... aussi bien aux personnes qui la prennent les mardis, jeudis et vendredis matins, qu'aux associations à qui elle est prêtée surtout les week-ends.

Nous remercions également tout autant nos deux chauffeurs bénévoles, M. **René Vignaud** et M. **Joël Faganas**, sans lesquels la navette ne pourrait tourner toutes

les semaines. Les horaires sont disponibles à la Mairie.

Ce nouveau minibus est encore mieux que le précédent, plus confortable, avec une porte coulissante plus large, un coffre plus spacieux, une climatisation et une conduite améliorée. La mécanique correspond aux normes européennes antipollution.

Bref, vive la nouvelle navette !



## Jardins Familiaux : Une parcelle disponible

Une des 15 parcelles des Jardins Familiaux vient d'être libérée et est de nouveau disponible pour qui veut voir ses poireaux, salades, pommes de terre, oignons, tomates etc. pousser...il suffit pour cela d'en faire la demande par écrit à la Mairie. Il s'agit d'une parcelle de 200 m<sup>2</sup> environ, avec

une cabane à outils et l'eau (par la concession et par une citerne de récupération de l'eau de pluie). La location est de 40 € par an avec un dépôt de garantie de 50 €.

Pour en savoir plus, contacter Emmanuel Daganaud au 05.45.81.47.33.

## Deux nouveaux agents municipaux

### Marie-Laure BERNARD

Après 27 ans dans une enseigne de la grande distribution, responsable fichiers, Marie-Laure a pris ses fonctions de concierge à la salle des fêtes le 2 septembre. Outre l'entretien, Marie-Laure gère l'accueil, l'état des lieux, le bon respect du règlement et des locaux. Elle est mariée et est la maman de deux garçons de 13 et 17 ans.



### Nathalie ROBIN

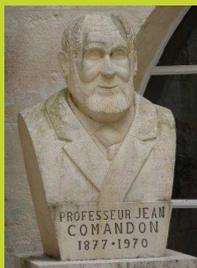
Originaire de la Vienne, elle est arrivée en Charente en 1999 à Segonzac, en tant que gendarme, jusqu'à sa mutation à la Brigade de Châteauneuf / Charente depuis 2011. Son arrivée à la Police Municipale de Jarnac depuis août s'est faite dans le cadre d'une reconversion lui permettant d'être toujours au service du public mais plus axée sur la proximité avec la population. Mariée à un gendarme de Jarnac, elle est la maman de deux enfants de 4 et 8 ans.



## Un Jarnacais illustre : Jean Comandon

Jean Comandon, dont le buste taillé dans la pierre est à l'entrée de l'Hôtel Renard, est né à Jarnac, le 3 août 1877. Il était le fils du négociant en cognac du même nom, et il semblait prédestiné à reprendre les rênes de l'entreprise familiale. Mais le destin, ses études et ses rencontres en décideront autrement.

Il avait pourtant commencé des études commerciales, qui eurent pour effet de donner bien des espoirs à sa famille, mais après avoir fini son cursus en 1897, il bifurquera vers des études scientifiques : en 1902 il s'inscrit en faculté de sciences et en 1906, il entreprend des études de médecine...



En 1909, il acceptera la proposition de Charles Pathé de monter un laboratoire de prises de vue scientifiques, et ce sera le début d'une carrière de 60 ans, à un moment où tout était à inventer. Directeur du service du cinéma scientifique, il eu le génie de mettre à la disposition de la science, sa pratique du cinéma et il développa bien des techniques pour filmer la vie dans ses plus infimes manifestations.

Un livre du CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée) lui est consacré sous le titre : « Filmer la science, comprendre la vie : le cinéma de Jean Comandon ».

## Rappel sur les zones de stationnement

Nous vous rappelons que depuis quelques années déjà, la ville de Jarnac a supprimé les horodateurs et a remis en vigueur des zones de stationnement « bleues » qui fonctionnent avec un disque bleu. **Il est indispensable que vous en soyez muni dès lors que vous souhaitez vous**



**garer sur un emplacement balisé en bleu.**

La durée de stationnement est autorisée pour une heure. Ces disques bleus sont à retirer gratuitement en Mairie !

## Déclaration obligatoire des forages et puits

Jusqu'à présent, pour les prélèvements inférieurs à 1.000 m<sup>3</sup>/an, la réglementation n'imposait aucune obligation déclarative. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a introduit l'obligation de déclarer en Mairie tous les forages de prélèvement de l'eau souterraine, individuel ou collectif, qu'ils soient destinés à des usages domestiques ou agricoles, à l'alimentation humaine ou animale.

Tout forage existant doit être déclaré en remplissant un formulaire spécifique.

Une fois rempli, ce formulaire doit être déposé auprès de la Mairie qui remettra un récépissé faisant foi de la déclaration.

Pour les futurs ouvrages la déclaration se fait en 2 étapes :  
Première étape : dépôt à la mairie du formulaire de déclaration de l'intention de réaliser un ouvrage, minimum un

mois avant le début des travaux.

Deuxième étape : actualisation de la déclaration initiale sur la base des travaux réellement réalisés, dans un délai minimum d'un mois après la fin des travaux. Ce formulaire est accompagné des résultats d'analyse de la qualité de l'eau lorsque celle-ci est destinée à la consommation humaine.

Ces déclarations visent à établir un inventaire des ouvrages de prélèvements d'eau, de sensibiliser les particuliers à l'impact de ces ouvrages sur la quantité et la qualité des eaux souterraines des nappes phréatiques. Ces ouvrages qui constituent un accès aux nappes phréatiques peuvent être des points d'entrée de pollution. Ils doivent être conçus, réalisés et entretenus de manière à empêcher l'introduction de parasites ou de substances diverses.

Les formulaires cerfa 13837-01 peuvent être retirés en mairie.

## Gardez vos chiens !

C'est habituel, en septembre, avec l'ouverture de la chasse, c'est une quantité de chiens que l'on retrouve errant dans les rues de Jarnac. Chiens de chasse, mais pas seulement : qu'ils soient gentils toutous, ou énormes chiens de garde, tous sont potentiellement dangereux pour les accidents qu'ils peuvent causer en traversant la route, sans compter qu'eux-mêmes peuvent se faire renverser par une voiture.

Tous ces chiens sont récupérés par la police municipale, ou par la gendarmerie et ils attendent sagement dans un chenil aménagé dans les services techniques de la Ville que la fourrière viennent les prendre. La fourrière les garde 8 jours, puis ils sont réputés abandonnés et deviennent la propriété du gestionnaire de la fourrière.

S'ils sont blessés, ce sont les pompiers qui les prendront en

charge, et les conduiront chez le vétérinaire de garde.

Attention, tout ceci a un coût :

- les frais de fourrière et éventuellement de vétérinaire seront facturés au propriétaire

- sans compter que laisser divaguer son chien est une infraction, et peut donner lieu à une amende forfaitaire.

Le mieux est bien évidemment que votre chien, tatoué ou équipé d'une puce, reste tranquillement auprès de son maître, ce qui lui évitera bien des désagréments.



## Les Mouettes Rieuses

L'association "Les Mouettes Rieuses" est une association de bénévoles créée il y a huit ans au sein de la Résidence médico-sociale de Jarnac. Cette dernière a pour objectif de mettre en place des moyens pour améliorer la vie quotidienne des résidents.

L'association " Les Mouettes Rieuses" organise donc des sorties culturelles et ludiques. Elle participe à des activités déjà existantes, à la création de réseaux d'échanges sociaux. Celle-ci met à disposition des moyens techniques, financiers et humains. Elle prend en charge tout au long de l'année un ensemble d'animations auxquelles participent de nombreuses personnes âgées de la Résidence médico-sociale de Jarnac. Par exemple, l'association permet de

sortir au restaurant à moindre coût, aller une journée à la mer, visiter l'aquarium de La Rochelle etc...

Cette année, l'association a donc décidé d'organiser un marché de Noël à l'Hôtel Renard de Jarnac le samedi 08 décembre, de 10h à 18h. Cette manifestation est organisée dans le but de récolter des fonds afin de permettre aux résidents de partir en séjour au bord de la mer l'année prochaine. Ce marché proposera des objets créés par les résidents, mais aussi des vêtements pour seniors, des sacs à main fantaisie, une exposition d'objets du monde, etc..., un producteur de vin local sera présent, sans oublier des gâteaux, crêpes et le fameux vin chaud. Pour plus de renseignements, contacter l'association au 05.45.80.08.88.

## Bien Vivre à Jarnac

L'Association **Bien Vivre à Jarnac** a organisé cet été sa deuxième « **Chasse aux Trésors** » qui s'est déroulée avec succès et dans la bonne humeur dans les rues de Jarnac.

Pas moins de **650 personnes** se sont amusées à répondre à 24 questions concernant la ville de Jarnac, et, chaque vendredi durant ces 8 semaines d'été, un perspicace participant a gagné un panier aimablement garni grâce à la gentillesse de l'Association des Commerçants, Industriels et Artisans de Jarnac, et avec l'aide de la Mairie et de l'Office de Tourisme, qui sont ici chaleureusement remerciés.

L'urne destinée au dépôt des bulletins complétés était mise à disposition à l'Office de Tourisme qui, comme l'an passé, a accueilli les joueurs répartis entre touristes, Jarnacais de souche ou d'adoption et habitants des villes voisines. L'association compte bien renouveler cette opération

«Chasse aux Trésors » l'été prochain, en soumettant à la sagacité de tous et de toutes une nouvelle série de questions dont les réponses pourront comme d'habitude être découvertes en arpentant les rues de la ville et en suivant les indications fournies dans les questionnaires.

Par ailleurs, l'association organise le samedi 17 novembre un **ramassage des encombrants** auprès des personnes sans véhicule ou ayant de réels problèmes de déplacement. Renseignements auprès de M. J. Louis BARGAIN, au 06.20.63.11.90



## Le Club du 3<sup>ème</sup> âge cherche des volontaires...

Après **10 ans** de très bons et loyaux services, la Présidente du Club, **Denise Couderc**, souhaite passer la main. Le club cherche donc de nouveaux membres, de nouveaux responsables, qui pourraient donner un souffle nouveau à ce club convivial et solidaire. La présidente sortante précise qu'elle accompagnera volontiers toute personne de bonne volonté qui voudra la remplacer !

Le club se réunit tous les jeudis après-midi, de 14h00 à 17h30, au 27 de la rue Ernest Merlin, pour passer ensemble quelques moments de détente (bridge, loto, plateau-repas, sorties, causeries etc.).

Pour tout renseignement, contactez à la Mairie, Emmanuel DAGANAUD au 05.45.81.08.11

## La soirée des Champions de Jarnac Sports

Cette année, la désormais traditionnelle soirée des Champions, organisée par Jarnac Sports, aura lieu le vendredi 23 novembre à l'Auditorium de Jarnac.

Tous les sportifs, dont le club fait partie de Jarnac Sports, qui auront eu l'occasion de monter sur un podium l'année passée seront récompensés.

Le thème de la soirée sera placée sous le signe des jeunes et la réussite sportive et scolaire avec la participation de quelques invités qui viendront témoigner de leur propre expérience.

L'entrée est libre et ouverte à tous.

# ÇA S'EST PASSE A JARNAC

## Concert d'ouverture Cognac Blues Passions

Le mardi 5 juillet, Jarnac accueillait le concert d'ouverture du festival Cognac Blues Passions. La ville est fière de ce partenariat avec l'association Blues Passions et les maisons de négoce!

Selah Sue, Heritage Blues Orchestra et Chicago Blues: A Living History.

Concert qui, cette année encore, s'est tenu à guichets fermés !

Nous attendons la prochaine édition avec impatience !



Crédit photo : Courvoisier

## Le concours d'élégance de voitures anciennes

L'ACIA de Jarnac organisait le 4 août dernier, une exposition de voitures anciennes ainsi que son 2ème concours d'élégance l'après-midi.

Le jury se composait de : Vincent Tardieu étudiant en droit, Marie-Ange Dufour secrétaire de l'ACIA, Jean-Claude Tessendier Adjoint au Maire, Lucien Renon organisateur du rallye international du Circuit des Remparts d'Angoulême et Jean-René Tillard président du Circuit des Remparts d'Angoulême.

Une quinzaine de vieilles dames se sont présentées devant le jury sur la place du Baloir. Chaque équipage était habillé en tenue

## Soirée Guinguette

Le vendredi 3 août dernier, en partenariat avec le Conseil Général, la ville de Jarnac proposait une soirée guinguette, avec la compagnie **les Eclats** et son « **bal des pas perdus** », sur l'île du parc.

Le soleil a été au rendez-vous pour cette soirée de danse ayant rassemblé environ **200 personnes** venues danser au son du rock, du madison, ou du tango, sur les conseils des danseurs professionnels Giulia et Laurent.



## Le Coup de Jarnac Illustré

Le vendredi 10 août, la ville de Jarnac proposait, de nouveau sur l'île du Parc, le Coup de Jarnac illustré, par la compagnie **Dédalles & Cie**.

Cette illustration du célèbre fait historique lié à Jarnac a rassemblé plus de 250 personnes, conquises par la prestation des artistes.



## Le Forum des Associations

Le vendredi 7 septembre, le 12ème Forum des Associations, organisé par le service de la Vie Associative, s'est déroulé au COSEC, dans l'enceinte du stade municipal.

25 associations sportives, culturelles et d'entraide et de services ont accepté l'invitation et ont accueilli l'après-

## L'accueil des nouveaux arrivants

Samedi 29 septembre dernier, la ville de Jarnac a accueilli ses nouveaux habitants. Une cinquantaine de familles ont répondu à l'invitation du Maire et se sont retrouvées autour d'un apéritif et d'un buffet charentais. Tout le monde a pu déguster dans une ambiance conviviale melons, galettes charentaises et grillon. Toutes les familles arrivantes, se

d'époque!

Deux plateaux de 3 véhicules ont été primés : avant guerre et après guerre.

2 prix spéciaux ont été décernés à deux équipages venus de Rouen et Bordeaux .

Les Jarnacais ont pu démontrer qu'ils avaient l'esprit de la voiture ancienne avec trois primés parmi les lauréats.



## Le Repas de Quartier

Le 25 août dernier, il y avait de l'ambiance sur la place Charles de Gaulle à l'occasion du traditionnel repas de quartier qui était animé par l'orchestre CDM. Il y eut également des démonstrations de danses Maya, piñata pour les enfants et des dégustations de cuisines Mexicaines, Maya-Yucatèque et Caraïbes.



midi les scolaires et ensuite le public, parents et adultes, désireux de trouver toutes les informations sur les associations et clubs qui les intéressaient.

Pour des raisons pratiques, le prochain forum pourrait se dérouler à la Salle des Fêtes et un samedi plutôt qu'un vendredi. A suivre...

présentant à la Mairie, se verront remettre un sac contenant les informations utiles pour une bonne installation à Jarnac.



## Prévention sur la qualité de l'air intérieur

Huit conseils pour améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des logements :

- Aérez votre logement au moins 10 minutes par jour, été comme hiver, et davantage quand vous bricolez, cuisinez, faites le ménage, faites sécher du linge à l'intérieur ou prenez une douche ou un bain.
- N'entravez pas le fonctionnement des systèmes de ventilation et entretenez les régulièrement.
- Ne fumez pas à l'intérieur, même fenêtres ouvertes
- Faites vérifier et entretenir chaque année, avant le début de l'hiver, les installations à combustion (chaudière, chauffe eau, cheminée, etc.) par un professionnel qualifié.
- N'utilisez pas à l'intérieur en continu les chauffages d'appoint mobiles à combustible et les groupes électrogènes.
- Respectez les consignes d'utilisation mentionnées sur les étiquettes : appareils à combustion, équipements de bricolage, produits d'entretien, d'hygiène, etc.
- Limitez les émissions de polluants dans votre logement en utilisant des produits et matériaux peu émissifs : un étiquetage est obligatoire pour l'information du public (revêtements muraux, revêtements de sol, mobilier, etc.).
- Madame : soyez encore plus vigilante si vous êtes enceinte ou si vous allaitez.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr) ou [www.oqai.fr/obsairint.aspx](http://www.oqai.fr/obsairint.aspx) également le téléphone de l'Unité Territoriale Charente des Vigilances et Sécurité de l'Environnement et des Milieux : 05.45.97.46.38

## Inscriptions sur les listes électorales

### Révision de listes électorales 2012/2013



2012 a été une année électorale importante avec deux scrutins nationaux : les présidentielles et législatives.

Même s'il n'y a pas d'élections programmées à ce jour en 2013, les révisions des listes électorales ont lieu tous les ans. Aussi, si vous venez de vous installer à Jarnac ou si vous avez changé d'adresse au sein de la commune, pensez à vous inscrire ou à signaler votre changement d'adresse à la Mairie, dès maintenant et **jusqu'au 31 décembre 2012, délai de rigueur.**

Lors de votre inscription en Mairie, munissez-vous d'un justificatif de domicile (ex : facture de gaz, électricité, téléphone fixe uniquement, avis d'imposition, bulletin de salaire, contrat location...) et d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire).

Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne, via le site [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr). Il vous suffit de créer un compte utilisateur (gratuit) et de suivre les instructions. Le service Élections recevra directement sur une messagerie dédiée, votre demande d'inscription avec les pièces justificatives en annexe. Cette procédure est opérationnelle depuis novembre 2011.

A noter que les **jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2013** sont informés par courrier de leur inscription d'office sur la liste électorale de Jarnac à condition que leur recensement militaire (16 ans) ait été enregistré à Jarnac. Si vous n'avez pas été informé par votre mairie, n'hésitez pas à contacter le service Élections avant le 31 décembre 2012.

Prochaine échéance électorale : les élections municipales en 2014.

## DECES

|                                     |                          |
|-------------------------------------|--------------------------|
| COUTANT Claudine née PORTELAS       | 25 juin à St Michel      |
| CAILLER Carmen                      | 10 juillet à St Michel   |
| DEMONT Rolande née COURPON          | 11 juillet à St Michel   |
| GARNIER Rolande née PENIGAUD        | 18 juillet à Châteauneuf |
| LALUT Hélène née MARQUET            | 18 juillet à Jarnac      |
| ROUTURIER Jeanne née SICOT          | 18 juillet à St Michel   |
| LEBRAVE Pierre                      | 07 août à Jarnac         |
| MASSIAS Emile                       | 20 août à Jarnac         |
| DIAZ Araceli née REY                | 23 août à Jarnac         |
| HINE Simone née HAVILAND            | 28 août à Jarnac         |
| BOURRET Robert                      | 30 août à Cognac         |
| LAFAYE Fernand née COUSIN           | 09 septembre à Jarnac    |
| TROUBAT Lucien                      | 14 septembre à Jarnac    |
| MILLET-LACOMBE Andréa née POUILLARD | 18 septembre à Jarnac    |
| VINCENT M. Madeleine née BARITEAU   | 21 septembre à Jarnac    |
| CHABASSE Laure Marie née CLERGEAU   | 22 septembre à St Michel |
| SAUVERRE Madeleine née BRICAUD      | 23 septembre à Jarnac    |



## NAISSANCES

|                |                       |
|----------------|-----------------------|
| DUQUEROY Argan | 03 juillet à Cognac   |
| MORILLON Inès  | 05 août à Soyaux      |
| SOUPE Marcus   | 08 septembre à Soyaux |
| JAULIN Lana    | 17 septembre à Cognac |



## MARIAGES

|                                       |                   |
|---------------------------------------|-------------------|
| David ALLIGANT & Katia COULON         | 07 juillet 2012   |
| Charles PECUSSEAU & Jennifer JOLY     | 28 juillet 2012   |
| Damien MOLLIER & Christelle FORGIT    | 04 août 2012      |
| Jérémy MOSSION & Aurore LAGELEE       | 25 août 2012      |
| Kévin GUTIERREZ & Alisson BROUCKAERT  | 08 septembre 2012 |
| Emmanuel DUDOGNON & Yulia ANDRIVSKAYA | 29 septembre 2012 |
| Emmanuel DURIEUX & Lydia BAUDRY       | 29 septembre 2012 |

## Dernière minute

**Le repas des Anciens (plus de 70 ans) aura lieu le dimanche 9 décembre 2012 à la Salle des Fêtes, avec un spectacle enchanteur !**

# ANIMATIONS CULTURELLES

## Festival Piano en Valois

Pour la première année, la ville de Jarnac engage un réel partenariat avec le **Festival Piano en Valois**. Ainsi, le mercredi 17 octobre à 20h30, **Anny Hwang**, jeune



pianiste allemande, se produira à l'Auditorium pour un concert gratuit.

## Festival Ciné-Jeunes

Le 11<sup>ème</sup> festival Ciné-Jeunes aura cette année pour thème « le cinéma muet ». Il proposera 3 ateliers liés à la bande dessinée, ainsi que 3 ateliers liés au cinéma d'animation, aux jeunes de 6 à 15 ans.

Un espace lecture sera assuré par la médiathèque intercommunale.

Seront également proposées, expositions sur le cinéma d'animation et sur Charlie Chaplin, dédicaces d'auteurs, projections, espace librairie etc.

5€ pour l'après-midi / 2 € pour les centres de loisirs



## Exposition du collectif la palette ouverte

Le collectif « *La Palette Ouverte* », de la région d'Angoulême, exposera à la salle des Foudres (ancienne bibliothèque) du jeudi 22 au dimanche 25 novembre.

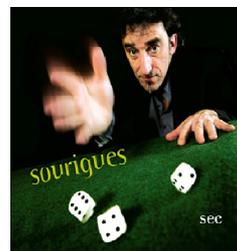
Yva Arvis (pastel), Claude Calendreau (aquarelle), Germain Delias (huile), Gérard Delias (huile), François-Xavier Dekimpe (huile), Yves Georget (acrylique), et Louise Poux (acrylique) vous feront découvrir leurs toiles réalistes.

Horaires d'ouverture : 10h-12h / 14h - 18h.

Vernissage le jeudi 22 novembre à 18h00.

## Dimanche à 15h

En partenariat avec le Conseil Général de la Charente, la ville de Jarnac propose, le dimanche 16 décembre à 15h à l'Auditorium, un spectacle de chanson burlesque et poésie, avec Alain Sourigues. Entrée gratuite



### • Projections

Mardi 6 novembre

14h et 15h30 « La petite taupe » 47 min

À partir de 3 ans  
Un programme de courts métrages d'animation autour de la petite taupe réalisés par Zdenek Miller entre 1968 et 1975.



17h30 « Le Cirque » 1h12

Réalisé par Charles Chaplin  
Avec : Al Ernest Garcia, Charles Chaplin, Merna Kennedy  
Charlot, pris pour un pickpocket, se réfugie dans un cirque et déboule sur la piste en plein spectacle. Son arrivée fait rire le public et le directeur l'engage aussitôt comme clown. Charlot devient amoureux de l'écluyère mais son rival le fait renvoyer...



Mercredi 7 novembre

14h et 15h30 « Capelito le champignon magique » 42 min

Réalisé par Rodolfo Pastor  
À partir de 3 ans  
Découvrez les aventures de Capelito, le champignon magique qui réussit à se sortir de situations loufoques grâce à son nez : dès qu'il appuie sur celui-ci, il change de formes ! Un programme de 8 courts métrages : Les Chapeaux fous, Le Potier, La Chorale des moutons, L'Arbre coupé, L'Œuf surprise, Les Voleurs des pastèques, La Partie de pêche et Les Trois poux.



17h30 « The Artist » 1h40

Réalisé par Michel Hazanavicius  
Avec : Jean Dujardin, Bérénice Bejo, John Goodman...  
Hollywood 1927. George Valentin est une vedette du cinéma muet à qui tout sourit. L'arrivée des films parlants va le faire sombrer dans l'oubli. Peppy Miller, jeune figurante, va elle, être propulsée au firmament des stars. Ce film raconte l'histoire de leurs destins croisés, ou comment la célébrité, l'orgueil et l'argent peuvent être autant d'obstacles à leur histoire d'amour.



### • Ateliers

Les inscriptions se font sur place dès l'ouverture du festival. Sous réserve des places disponibles. Les six ateliers sont proposés sur quatre tranches horaires **mardi** et **mercredi** :

14h00 - 15h00 • 15h15 - 16h15

16h30 - 17h30 • 17h45 - 19h00

Ateliers BD

- Je crée mon personnage manga 10 - 15 ans
- BD 3 - 6 ans
- BD 7 - 12 ans

Ateliers Cinéma

- J'anime avec de la pâte à modeler 3 - 6 ans
- J'anime avec un ordinateur 7 - 12 ans
- Captation d'images dès 3 ans

### • Expositions

**Fleur de Géant** : exposition ludique & interactive par les Éditions Scutella.

**Charlie Chaplin** : 20 artistes offrent leur interprétation de Charlie Chaplin et de son univers (Serge Bloch, Charlélie Couture, Moebius, François Roca, Jacques Tardi...)

**Le Cinéma d'animation** : cette exposition rend hommage au cinéma d'animation en évoquant quelques noms importants de son histoire et en rappelant deux grandes vérités souvent oubliées. L'animation ne se limite pas au dessin animé, et le cinéma d'animation n'est pas uniquement destiné à un public d'enfants.



### • Librairie des auteurs

### • Espace dédicaces

Mazan le 6 novembre de 15h à 17h et Éric Wantiez & Marie Deschamps les 6 et 7 novembre de 15h à 17h.

### • Espace lecture

Un espace lecture avec la médiathèque intercommunale de Jarnac, et la librairie Lilosimages.

### • Goûter 16h30

Tarifs : 5€ pass après-midi • 2€ pass groupe après-midi • Gratuit - de 3 ans.



Renseignements au Service Culturel • 05 45 81 47 34  
l.thevenoux@ville-de-jarnac.fr • www.ville-de-jarnac.fr